**DOSSIER DE CANDIDATURE**

 Programme d’Accélération Santé Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes

**Processus de sélection**

Avant minuit, le 30 septembre: **dépôt du DOSSIER DE CANDIDATURE** (hors Annexe 1)en format électronique et à l’adresse suivante -accelerateur@lyonbiopole.com

10 octobre 2025**: annonce des candidats présélectionnés et convocation à l’audition des projets.**

15 octobre 2025**: audition des projets présélectionnés** devant le Comité des Coachs à l’occasion d’une session de Pitchs.Les candidats devront prévoir une présentation de 20 mn max (la durée exacte du créneau alloué sera précisée dans la convocation) intégrant notamment les éléments suivants :

* Présentation de l’entreprise
* Principaux défis à relever afin d’atteindre des jalons significatifs sous 24 mois
* Attentes et soutien recherché à travers le Programme d’Accélération.

24 octobre 2025**: annonce des lauréats retenus**.
Les candidats seront informés par e-mail des résultats du processus de sélection.

7 novembre 2025**: date limite de transmission de l’ensemble des documents administratifs figurant à l’Annexe 1**. Ces éléments, prérequis pour la contractualisation du programme, devront être transmis par voie électronique à Lyonbiopôle à l’adresse suivante : accelerateur@lyonbiopole.com.

Du 7 novembre au 18 décembre 2025 **: contractualisation du programme, définition et rédaction de la feuille de route d’accélération** pour les candidats retenus. Un document de synthèse de ce programme individuel d’accélération de l’entreprise sera produit par Lyonbiopôle en coordination avec chaque entreprise retenue et les coachs soutenant le programme. **Mise en place du calendrier des formations initiales**, qui devront idéalement être délivrées aux entreprises entre novembre 2025 et la fin du 1er trimestre 2026.

19 décembre 2025**: date limite de validation de la feuille de route d’accélération.**

Les entreprises candidates sont informées que le calendrier du Programme d’Accélération, tout comme le contenu et les modalités détaillées du programme, pourront encore évoluer si Lyonbiopôle venait à le juger nécessaire.

Sur demande, Lyonbiopôle pourra fournir aux entreprises le projet de contrat associé au programme d’accélération en amont de leur candidature afin qu’elles puissent prendre connaissance des conditions juridiques et financières de ce programme.

*NOTE IMPORTANTE : Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission la mise en œuvre du présent dispositif. Il s’engage à conserver la plus stricte confidentialité vis-à-vis des projets d’accompagnement, notamment des données financières, stratégiques, technologiques dont il aura connaissance à l’occasion de l’exécution du présent dispositif. Le pôle de compétitivité Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes s’engage à ne pas utiliser ces informations, en tout ou partie, dans un autre but que celui du dispositif d’aide et de l’accompagnement du dispositif. En application du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 (« RGPD »), le pôle de compétitivité Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes est responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du dispositif. Pour de plus amples informations sur vos droits et le traitement de vos données personnelles, vous pouvez prendre connaissance du règlement du dispositif.*

**A REMPLIR PAR L'ENTREPRISE**

**en version numérique**

**L'ENTREPRISE**

Nom ou raison sociale :

**Adresse obligatoire du siège social en Région**

Rue/Voie :

Code Postal : Ville :

Tél :  Fax :  E-mail :

Date de création :

Forme juridique :

Effectif :

Code NAF :

 N° SIRET :

Capital social actuel en € :

***Attention, pour candidater au Programme d’Accélération, une PME doit être membre de Lyonbiopôle, être une PME au sens communautaire (« entreprise employant strictement moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d’affaires annuel inférieur à 50 millions d’euros, soit un total de bilan inférieur à 43 millions d’euros, et ne pas être filiale à plus de 25% d’une entreprise qui n’entrerait pas dans ces critères »), et par ailleurs répondre aux critères d’éligibilité suivants :***

***- Avoir son siège social basé en région Auvergne-Rhône-Alpes***

***- Ne pas faire plus de 25 Millions d’euros de chiffre d’affaires***

***- Être en situation financière jugée saine par le jury de sélection du Programme d’Accélération et Lyonbiopôle - Être à jour de ses obligations fiscales et sociales***

***- Être une PME spécialisée dans le développement d’innovations dans le secteur de la santé humaine ou animale***

**RESUMEZ VOTRE ACTIVITE**

**DECRIVEZ LES PROBLEMATIQUES AUXQUELLES VOUS APPORTEZ UNE REPONSE**

**DECRIVEZ VOS SOLUTIONS ET VOS FACTEURS DE DIFFERENCIATION**

**DECRIVEZ VOTRE MARCHE ET L’ETAT DE LA CONCURRENCE**

**DECRIVEZ VOS PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ET LEUR AVANCEMENT**

**Y A T’IL D’AUTRES INFORMATIONS CLES QUE VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE ? (PI, RH, financements…)**

**MERCI DE JOINDRE IMPERATIVEMENT UN « SLIDE DECK » DE PRESENTATION NON CONFIDENTIEL DE VOTRE ENTREPRISE ET DE SES PROJETS (format libre : word, pdf, ppt…) AINSI QU’UN PLAN PREVISIONNEL DE TRESORERIE MENSUEL OU TRIMESTRIEL SUR 2026 et 2027 AVEC LES PRINCIPAUX FLUX ANTICIPES**

**PRECISEZ LES ELEMENTS FINANCIERS SUIVANTS :**

|  |
| --- |
| **Données sur les 2 dernières années et perspectives** |
|  | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
| CA |  |  |  |  |  |  |
| Résultat net |  |  |  |  |  |  |
| Effectifs |  |  |  |  |  |  |
| **Financement** |
|  | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
| Trésorerie |  |  |  |  |  |  |
| Fonds propres |  |  |  |  |  |  |
| Dettes |  |  |  |  |  |  |
| Capital investi par les Fondateurs |  |  |  |  |  |  |
| Capital investi par d’autres Investisseurs |  |  |  |  |  |  |

**Vos challenges et vos attentes :**

**QUELS LES PRINCIPAUX CHALLENGES AUXQUELS VOUS AUREZ A FAIRE FACE DANS LES 24 PROCHAINS MOIS ? IDENTIFIEZ LES PRINCIPAUX MILESTONES QUI, S’ILS SONT ATTEINTS PENDANT CETTE PERIODE DE 24 MOIS, CHANGERONT RADICALEMENT ET DE MANIERE POSITIVE LE PROFIL DE VOTRE ENTREPRISE**

**QUELLES SONT VOS ATTENTES SPECIFIQUES EN TERMES D’ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE CE PROGRAMME D’ACCELERATION ?**

ANNEXE I - ELEMENTS A FOURNIR PAR L’ENTREPRISE

**A fournir lors de la candidature :**

Dossier de candidature complété et signé, avec un slide deck et un plan de trésorerie joints.

**Dans les 2 semaines qui suivront l’annonce de l’éventuelle sélection :**

Copie de l'avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 1 mois

Kbis datant de moins de trois mois

Copie des statuts en vigueur datés et signés

Attestations de régularité fiscale et sociale de moins de 3 mois, ou attestations par l’expert-comptable, ou attestations sur l’honneur du responsable de l’entreprise

Copie du dernier bilan comptable de l’entreprise

Copie des 3 Dernières liasses fiscales

RIB

POUR L’ENTREPRISE

**Responsable dirigeant :** …………………………………………………………………………

***\*****Le soussigné déclare que l'entreprise est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales.*

*\*Le soussigné autorise la transmission des informations contenues dans la présente demande ou associées à cette dernière, relatives à son projet et son entreprise, et le cas échéant à l’aide qui pourrait être accordée, au Conseil Régional, à toute autorité administrative, judiciaire ou de contrôle français et à la Commission Européenne.*

*\*Le soussigné déclare avoir pris connaissance du Règlement du Programme d’Accélération Santé de Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes et en accepter les termes.*

**Signature et cachet de l'entreprise**

***Nom et qualité du signataire*** :

Fait à : Le :………………………………………………………

|  |
| --- |
| Un dispositifUne image contenant texte  Description générée automatiquementsoutenu financièrement par**Une image contenant Police, Graphique, logo, texte  Description générée automatiquement** |